

M. Moquin-Tandon rappelle que, bien avant Steinheil, l'importance de la position de la bractée relativement à la fleur avait frappé les botanistes. Dès 1810, M. Rob. Brown avait basé (dans son *Prodromus Floræ Novæ Hollandiæ*) divers groupes naturels sur ce caractère.

M. Payer fait remarquer :

Qu'habituellement on se contente, pour indiquer la position des organes, de distinguer un côté antérieur et un côté postérieur. Cette distinction ne lui paraît pas suffisante; d'ailleurs on se trompe souvent sur la position antérieure ou postérieure d'une fleur, comme il le montrera dans la prochaine séance. Dans presque toutes les fleurs irrégulières, il y a un plan de symétrie qui n'est pas toujours dirigé d'avant en arrière comme l'ont cru les botanistes, et c'est relativement à ce plan que s'ordonnent les irrégularités. Enfin M. Payer persiste à penser que c'est à Steinheil qu'il faut rapporter les premières études sérieuses sur ce sujet.

M. Cosson, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

DE LA CULTURE DE LA VIGNE EN GRAND DANS LE NORD DE LA FRANCE, AUX XV^e ET XVI^e SIÈCLES, par M. le baron de MÉLICOQ.

(Lille, 4 janvier 1858.)

Bien que l'opinion de l'illustre Arago (le changement de climat) paraisse condamnée par le tribunal suprême de la science, nous avons pensé que la Société Botanique de France nous permettrait de lui soumettre quelques documents favorables aux doctrines de l'immortel savant, documents que nous ont fournis les registres aux comptes de nos cités picardes et de l'antique abbaye de Saint-Bertin.

« Évidemment, dit M. Alph. De Candolle (1), à une époque où les » guerres, les désordres de la féodalité, l'absence de routes et de canaux » rendaient les communications difficiles, on devait se contenter du mauvais vin et des récoltes chétives et irrégulières qu'on pouvait obtenir en » Angleterre, en Normandie et dans le nord-ouest de l'Allemagne. Les seigneurs et les couvents faisaient cultiver de la Vigne par curiosité, sans se » préoccuper du produit net. » (*Géographie botanique*, p. 357.)

Toutefois, si nous interrogeons les registres aux comptes de Saint-Quentin, ils nous diront que la Vigne y était cultivée avec succès. Ceux de Péronne,

(1) Le receveur du duc de Bourgogne mentionne, en 1436, M^e Nicolle de Candolle, à Saint-Omer.

plus explicites encore, nous apprennent qu'autour de cette ville existaient des vignobles très considérables (1591-93), puisque ceux qui y chassaient à l'oiseau étaient passibles de fortes amendes, et, qu'en 1589 un fermier reconnaît qu'il est tenu de fournir, chaque année, à la maison de Saint-Ladre, *vingt-six-mil d'eschalatz, pour estre emploiez à eschallaier les vingnes appartenant à cette maladerie.*

Les vins qui en provenaient, alors connus sous le nom de *vins de Somme*, étaient fournis par les vignobles de Sainte-Radegonde, de Curlu, de Briotz, de Hem-Monacu, de Cléry, de Suzanne, d'Athies, de Frize, d'Esclusiers-Vaux, du Mont-Saint-Quentin, de Falvy, d'Epenancourt, de Flaucourt, etc.

A la fin du xvi^e siècle, ces vins valaient de viii à x s. le lot (1), tandis que ceux de Noyon et de Beauvais étaient payés x et xii s., et que ceux du Laonnais, du Soissonnais et de Coucy revenaient à xvi s.

N'oublions pas que François I^{er} avait eu grand soin de réserver pour sa table la récolte provenant du vignoble qu'il avait fait planter à Coucy, lequel était considéré comme le plus précieux du royaume (2).

La Vigne était aussi cultivée avec succès (1570) à Vaux-en-Amiénois.

Si, quittant notre bonne province de Picardie, nous compulsions les comptes de l'antique monastère de Saint-Bertin, nous y verrons qu'en 1446 le frère grainetier porte en dépense xx s. viii d. *pro xxxi vecturis furcarum et perticarum pro vineis monasterii sustinendis*; qu'en 1500 il fallait pour les jardins de l'abbaye cxix carrées de bois de vigne.

D'un autre côté, Guillaume Durand, évêque de Mende, nous fait connaître dans son rational (xiii^e siècle) que, de son temps, on consacrait le sang du Christ, le jour de la Transfiguration (3), avec du vin nouveau, si on pouvait en avoir, ou que du moins on exprimait dans le calice un peu de jus d'une grappe mûre.

On bénissait aussi les grappes de raisin avec lesquelles le peuple communiait (4).

Les registres de la collégiale de Saint-Barthélemy de Béthune nous disent effectivement qu'en 1426 xii d. furent alloués pour le raisin présenté ce jour-là.

Or, nous pensons que, même en 1857, année tout exceptionnelle, il aurait été impossible de trouver dans nos parages du raisin parfaitement mûr à cette époque.

(1) De xxxvii à xliiii fr. le tonneau, en 1556. — En 1489, 2000 francs valaient 3200 livres à Lille.

(2) Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*, t. III, p. 15, édit. Roquefort.

(3) Le 6 août. — Si nous en croyons un missel (xiii^e siècle) de notre bibliothèque, la Transfiguration aurait aussi été célébrée le 27 juillet.

(4) Traduction de M. Ch. Barthélemy, t. V, p. 74.

Il paraîtrait, au reste, que les vigneronns de la Bourgogne avaient le secret de conserver fort longtemps le raisin ; car nous lisons dans un compte de la recette générale des ducs de cette province (1461), que VII l. IIII s. étaient accordés à Jacques Prévost, de Saint-Claude, qui, *le III^e jour d'avril*, avoit apporté à monseigneur (à Bruxelles) du pais de Bourgogne et fait présent de deux paniers plain de roisin.

M. A. Passy rappelle :

Que l'Empereur Julien (au quatrième siècle) vantait la douceur du climat de Paris, qu'il attribuait avec raison au peu d'éloignement de la mer ; on sait en effet que près de la mer il est possible de cultiver en plein air un grand nombre de végétaux qui, dans l'intérieur des terres, réclament l'abri de l'orangerie. L'empereur Julien faisait servir à sa table du vin de Surresnes, alors en grande réputation. Le Figuier était autrefois cultivé plus généralement qu'aujourd'hui dans nos environs. On peut voir encore aujourd'hui au Petit-Audely (Eure), au pied de rochers crayeux exposés au midi, un Figuier, reste peut-être de ces anciennes cultures. M. Passy ajoute que maintenant, par des motifs étrangers au climat, on restreint notablement la culture de la Vigne dans le département de l'Eure.

M. Duchartre dit qu'il a vu récemment, sur un point assez élevé de nos environs, à Meudon, un Figuier dressé contre un mur, dont le tronc mesure plus de deux décimètres de diamètre.

M. de Schœnefeld rappelle que, lors de la domination de la Prusse orientale par les chevaliers teutoniques (au XIV^e siècle), on cultivait la Vigne et l'on faisait, dit-on, du vin potable aux environs de Kœnigsberg (1).

M. Cosson est d'avis que nos ancêtres avaient probablement un goût moins délicat que le nôtre et étaient moins difficiles que nous sur la qualité des fruits produits par leurs cultures.

M. le comte Jaubert rappelle l'opinion de M. Alph. De Candolle (2), qui attribue les changements d'extension de certaines cultures, moins à des causes physiques qu'à des raisons économiques. Ainsi la difficulté des communications a obligé pendant longtemps les habitants de certaines contrées de se contenter des produits imparfaits de leur propre pays. Aujourd'hui que les moyens de transport se sont multipliés, on supprime les vignobles partout où ils ne sont

(1) Voy. Alph. De Candolle, *Géographie botanique*, p. 341.

(2) *Ibid.*, p. 330 et suiv.

pas d'un grand rapport, notamment dans le centre de la France, où l'on arrache un grand nombre de vignes.

MM. les Secrétaires donnent lecture des communications suivantes, adressées à la Société :

NOTES SUR QUELQUES *HELIANTHEMUM*, par M. Henri de LARAMBERGUE.

(Castres, 11 janvier 1858.)

L'*Helianthemum majoranæfolium* DC., conservé comme espèce distincte par M. Duby et par Mutel, n'a plus été admis par MM. Grenier et Godron que comme une variété *albiflorum* de l'*H. hirtum*. Cette variété *albiflorum* représente, dans la Flore de France, les *H. majoranæfolium* DC. et *hispidum* Dunal, tandis que ce même *H. hispidum* Dun. ne serait, d'après M. Duby et Mutel, qu'une variété, ou forme à *calices hérissés*, de l'*H. apenninum* DC.; d'où il suit que l'*Helianthemum albiflorum* G. et G., ou *hispidum* Dun., ou *majoranæfolium* DC., quelle que soit la dénomination qu'on lui donne, doit nécessairement ressembler à l'*H. hirtum* et à l'*H. apenninum*, ce qui est du reste parfaitement conforme à nos observations.

Il est bien difficile, d'après les descriptions des auteurs, de séparer spécifiquement les *Helianthemum apenninum* DC., *polifolium* DC. et *pulverulentum* DC.; aussi ce dernier ne représenterait-il pour nous que la forme méridionale d'une espèce multiple, qui habiterait principalement les régions chaudes de la France, où est indiqué également l'*H. majoranæfolium* DC.

Des études faites dans plusieurs localités de la Provence sur la plante vivante, nous autorisent à regarder l'*Helianthemum majoranæfolium* DC., comme une espèce dont l'origine est douteuse et qui n'est probablement qu'un passage ou un hybride entre les *H. hirtum* et *pulverulentum*. Cette espèce diffère, en effet, de l'*H. hirtum*, non pas seulement par des fleurs blanches au lieu d'être jaunes; mais ces mêmes fleurs, plus grosses, plus nombreuses, plus espacées, ses grappes plus longues, le port de toute la plante plus diffus et plus étalé l'en éloignent bien davantage et la rapprochent de l'*H. pulverulentum*, dont elle a tout à fait l'aspect, tandis que ses calices *velus-hérissés* sont semblables à ceux de l'*H. hirtum*.

Nous croyons donc devoir signaler l'*H. majoranæfolium* DC. comme une mauvaise espèce, dont le nom devrait disparaître des Flores de France, pour être remplacé par celui d'*H. hirto-pulverulentum*, qui la caractérise bien plus complètement.

Cette plante, relativement fort rare, comparée à ses deux congénères, fleurit en avril et mai, en même temps que l'*H. pulverulentum* et au moins quinze jours plus tôt que l'*hirtum*. Nous l'avons observée, en 1856, dans plusieurs localités des environs de Marseille, et notamment dans le vieux